

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 31-441-1933 Affectations.

n° 31-441-1933

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 août 1933

Numéro JO

n° 441 du 31/08/1933

Date du numéro

31 août 1933

### TEXTE INTÉGRAL

M. Anel, gendarme en résidence à Djibouti, exercera les fonctions d'huissier pendant la durée de l'absence du titulaire. Avant d'entrer en fonctions, M. Anel prêtera le serment prescrit par la loi. La présente décision cessera d'avoir effet le jour du retour de M. Fontaine, huissier, à la colonie.